

Protocole GT 8

BO et organisation du travail des ICNA dans les SNA

Réunion du 21/11/2016



Direction Générale de l'Aviation Civile

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

DSNA

NOUVEAU MÉCANISME DE RÉVISION DES BO DES APPROCHES DES GROUPES A B C D

« dans les organismes de contrôle d'aérodrome et d'approche des groupes A à D, un nouveau mécanisme de révision des besoins opérationnels (BO) sera étudié pour mettre en cohérence le temps d'ouverture effective des positions de contrôle et les effectifs opérationnels. »

⇒ Besoin d'un mécanisme commun, homogène
Puis prise en compte des spécificités locales

UNE MÉTHODE EN PLUSIEURS ÉTAPES 1/2

- 1) Une première étape : méthode d'analyse générale via l'analyse des ouvertures des positions radio de l'année n-1
 - Méthode homogène/uniforme entre les centres
 - élaboration d'une nouvelle grille d'armement des positions radio/radar à partir des données d'archivage de l'année n-1 issues des chaînes radio
 - constitution d'un « BO PO radio » à partir de cette grille et de positions non radio associées, selon la saisonnalité adaptée (2 ou 3 saisons)

1.2) Selon le ratio « BO PO radio » /BO actuel ou /effectif OPS, décision de réexamen, à la hausse ou à la baisse, du BO

- Nécessité de fixer une cible

UNE MÉTHODE EN PLUSIEURS ÉTAPES 2/2

2) Une deuxième étape plus spécifique et locale pour définir un nouveau BO (prise en compte du trafic notamment):

- sert à enrichir, le cas échéant, cette nouvelle grille d'armement
- sur la base de statistiques de trafic, de TOF si disponible, ou en tenant compte d'une situation temporaire de sous-effectif OPS,
- pouvant justifier l'augmentation des plages d'ouverture de certaines positions voire l'ajout de positions radio/radar.

3) Une troisième phase de consolidation l'année n+1:

- Les ajouts par rapport à la proposition issue de la première étape ne peuvent être pérennisés que si leur utilisation a été effective dans l'année qui suit leur mise en œuvre au regard des critères de la première étape.

HYPOTHÈSES DE L'ÉTAPE 1: PRISE EN COMPTE DES POSITIONS RADIO

- Analyse des ouvertures des positions « fréquence » par pas de 30mn
- 10 coups d'alternat minimum
- Journées associées par périodes selon saisonnalité prévue dans le BO de l'organisme
 - Systématiser 2 saisons et, pour les plus saisonniers, 3 saisons
- Un créneau de 30 mn est considéré actif sur la période si la position est ouverte a minima 15% des jours de la période →
- Application de corrections:
 - Une position de nuit H24
 - Supprimer les doublons entre positions en salle IFR et les positions « replis » associées en vigie
 - Lissage pour combler les « trous » de 30 mn ou supprimer les ouvertures isolées selon proximité au seuil des 15% →



HYPOTHÈSES DE L'ETAPE 1: PRISE EN COMPTE DES POSITIONS ASSISTANT 1/2

- INI, secteurs géographiques d'APP ou DEP de l'approche principale dans les groupes A à C:
 - Un assistant prévu quand position approche armée
 - Hors période où toutes positions regroupées sur le LOC
- Pas de position ASS ITM
- APP non principale (secteurs hybrides IFR/VFR, SCIV) et APP de groupe D:
 - à ce stade, prendre dans l'étape 1 la règle retenue lors de la précédente révision du BO. Réexamen en étape 2 en fonction de la charge réelle de coordination
- SIV (VFR uniquement): pas de position assistant associée. Dégroupement en fréquence
- Séquenceur: nécessite outil de séquençement, à lier avec ouverture ITM

HYPOTHÈSES DE L'ETAPE 1: PRISE EN COMPTE DES POSITIONS ASSISTANT 2/2

- Chefs de tour:
 - position dédiée sur groupes A à C sur horaires prévus
 - Sur groupe D: fonction prévue, sans position spécifique
- ASS LOC :
 - armée si salle IFR ouverte
- COOR VIGIE à CDG uniquement
- ASS SOL:
 - Pas d'ASS SOL (dégroupement en fréquence)

HYPOTHÈSES DE L'ÉTAPE 1 :

- Transformation d'une grille journalière en BO
 - 984h ou 1142 h annuelles: [méthode de calcul](#)
 - $K = 1,1$
- prise en compte des années précédentes (pour éviter les erreurs statistiques)
 - Uniquement pour l'application initiale, car la nouvelle méthode est annuelle
- Prise en compte du BO d'une part et de l'effectif OPS d'autre part
- Méthodologie pour les groupes D:
 - Quand chaîne radio permet une analyse statistique
 - Quand la chaîne radio ne permet pas une analyse statistique

QUELLES CIBLES?

- Valeurs?
 - Dépendent des hypothèses de construction
- A fixer par période de saisonnalité?



HYPOTHÈSES DE LA DEUXIÈME ÉTAPE :

- Analyse à mener spécifiquement avec le centre
- Prise en compte d'un éventuel sous effectif OPS temporaire pour prendre en compte limitations sur l'ouverture des positions
- Prise en compte des TOF
- Prise en compte des évolutions prévisibles
- Prise en compte du trafic
 - Statistiques sur un mois donné pour chaque période de saisonnalité : le mois le plus chargé pour la période chargée, un mois creux moyen pour la période creuse, voire un mois représentatif de la période intermédiaire si elle existe.
 - Statistiques horaires quotidiennes des mois retenus, chaque vol étant comptabilisé une seule fois sur la base de l'heure ATT, DEC ou entrée secteur/TMA selon les cas.
 - Statistiques séparées des IFR et des VFR
 - Statistiques globalisées « organisme » pour une approche avec une seule position radio/radar APP en plus du LOC, déclinées par secteurs et ARR, DEP pour les autres.

HYPOTHÈSES DE LA DEUXIÈME ÉTAPE 2/2:

- Analyse à partir du « BO PO radio » ou « grille PO radio » (de l'étape 1)
- Permet d'ajouter d'éventuelles ouvertures de position à la grille théorique
- Fera l'objet d'une analyse spécifique lors de l'année n+1 (étape 3).